



Assemblée Générale Ordinaire de la SEPANT – 20 mars 2021

Rapport Moral sur l'année 2020

Mes Chers Collègues,

L'année 2020 a été marquée, pour nous comme pour l'ensemble du pays, par les fortes perturbations liées à la crise de la Covid 19. Il a fallu que les salariés comme les bénévoles s'adaptent, et s'efforcent de « tenir le coup » avec les gestes barrières, les réunions à distance en audio puis en visioconférences, l'espacement des contacts, des rendez-vous physiques, l'impossibilité d'assurer certaines tâches, des animations et tenues de stands, à l'archivage ou aux interventions sur le terrain pendant certaines périodes. Ce contexte a été difficile pour les bénévoles (nous avons perdu un trésorier pendant le premier confinement), et aussi pour les salariés, qui ont vu des projets s'interrompre, qui pour certains ont subi des périodes de chômage partiel. Je rends hommage à tous ceux qui ont fait face et permis à la SEPANT de ne pas sombrer : comme l'a expliqué Gérard Van Oost, l'exercice budgétaire n'a pas été catastrophique, comme nous l'avions craint, grâce à la reprise vigoureuse des projets durant le second semestre.

Car il y a beaucoup à faire, en Touraine, en matière de protection de la nature et de l'environnement, de préservations des biens communs comme l'eau ou les sols, de lutte contre les effets du changement climatique. Nous ne pouvons certes pas intervenir sur tous sujets, pourtant on nous fait parfois la remarque suivante : si la SEPANT n'y va pas, qui ira ? Et des adhérents, des bénévoles, de simples habitants interpellent la SEPANT fréquemment au sujet de projets d'infrastructures ou de constructions problématiques, pour des coupes d'arbres abusives, pour des pollutions par pesticides ou pour des dépôts sauvages d'ordures... Nous constatons que les habitants de l'Indre-et-Loire sont soucieux de la qualité de leur environnement, mais que, beaucoup plus qu'avant, ils ne se résignent pas aux dommages qu'on fait subir à cet environnement. Peu à peu se diffuse dans la population tourangelle l'idée qu'à côté du patrimoine culturel nous avons un patrimoine naturel à défendre, et que sa dégradation n'est pas inéluctable.

La SEPANT affirme qu'il y a deux crises, qui ont des aspects communs, mais que pour autant il ne faut pas confondre. La crise qui affecte la biodiversité est celle qu'il faut traiter avec la plus grande urgence, car des espèces disparaissent rapidement et silencieusement, tandis que les populations de nombre d'espèces diminuent de façon très significative. La suppression des habitats sous la pression humaine en est la raison principale, mais les différentes pollutions ainsi que les effets du changement climatique ont leurs parts dans cet effondrement. Il nous faut donc alerter sur cette crise dont les effets sont peu visibles à beaucoup d'humains, et agir pour en limiter les effets. La création de l'Agence Régionale de la Biodiversité, nous l'espérons, sera l'un

des leviers d'action au service de cette cause. La SEPANT travaille notamment à la protection et à la restauration des habitats, et en 2020 a progressé grâce à une action sur les mares communales (convention avec Le Conseil Départemental), sur la plantation d'arbres et de haies en partenariat avec des associations et des collectifs locaux (Aux arbres, et caetera) après une première opération menée sur financement régional via un CRST) ; la préservation des espaces prairiaux, la SEPANT ayant notamment été lauréate en 2020 du premier appel à projet de l'OFB MobBiodiv2020 sur le thème « Stratégie de reconquête des habitats agro-pastoraux menacés en Indre-et-Loire ». Sans oublier le travail mené pour la protection des zones humides, la continuité écologique des cours d'eau, et pour la qualité de leurs eaux.

L'autre crise à laquelle nous devons faire face est celle du climat, et des effets du changement climatique. Elle implique de travailler dans la durée, depuis la formation auprès des différents publics (scolaires en priorité, mais pas seulement celui-ci) jusqu'aux réflexions sur les différentes politiques publiques destinées à limiter le changement climatique : politiques de l'eau, des espaces verts, des transports, des déchets, etc. Il s'agit d'une thématique montante au sein de la SEPANT, qui la fait dialoguer avec les collectivités territoriales, les entreprises locales, les établissements publics, en affirmant ses valeurs tout en évitant la confrontation.

La SEPANT participe aux débats publics sur les questions techniques liées à l'environnement en Indre-et-Loire, d'autant qu'étant agréée au titre du code de l'environnement par décision préfectorale, elle est appelée à participer à de nombreuses commissions consultatives départementales, ou à des commissions de suivis de sites industriels. Elle dialogue avec les représentants de l'Etat, et avec les élus du territoire, à ce titre elle a rencontré nombre d'entre eux après les élections municipales de mars-juin 2020. Quand le dialogue apparaît impossible, il arrive que la SEPANT fasse appel à la justice : elle a ainsi, en 2020, fait réformer par le juge administratif un arrêté préfectoral qui restreignait la protection des points d'eau contre les produits dits « phytopharmaceutiques » en Indre-et-Loire. Elle pose parfois plainte auprès du Procureur de la République de Tours pour des atteintes à l'environnement. On peut se réjouir que les positions publiques prises par la SEPANT soient de plus en plus relayées par la presse locale, écrite, radiophonique ou télévisuelle.

Je terminerai en m'interrogeant sur la fonction de président d'une association qui mène à la fois une activité de production d'études et de services, et qui a donc des contraintes économiques fortes, et qui participe au débat public. C'est là une source constante de tensions. Je suis sensible à la confiance que vous m'avez faite en me désignant pour cette fonction, que je m'efforce de tenir dignement et efficacement tout au long de l'année. Mais c'est une grosse charge de travail, et une grosse charge mentale. Je ne pourrai continuer à l'exercer que si j'ai une pleine confiance du conseil d'administration de la SEPANT, et que l'on nous évite les querelles subalternes et les mises en cause personnelles. La SEPANT se construit jour après jour grâce à la bonne volonté de chacun de ses bénévoles et de chacun de ses salariés, et elle a assez à faire déjà en se confrontant aux chasseurs, aux pollueurs, et à tous ceux qui détruisent la nature.

Je vous remercie de votre attention.

Pierre Richard
Président de la SEPANT

